Fiche projet de l'ANTL

Cartographie des pratiques de travail innovantes en tiers-lieux

Données techniques

Etat : en cours

Dates : 2025-2026

Contexte

Projet de l'Association National des Tiers-Lieux en partenariat avec la Fondation Crédit Coopératif, le GIP France Tiers-Lieux et accompagné par l'ANACT et le labo de l'ESS dont l'enjeu est de Recenser les pratiques innovantes sur les formes de travail et les conditions d'emploi, proposées avec les tiers-lieux, qui facilitent l'engagement, répondent aux attentes et aspirations contemporaines des personnes souhaitant travailler dans l'ESS, tout en luttant contre la précarité professionnelle.

Objectif

Le recensement doit permettre d'identifier et de mieux comprendre les pratiques expérimentées en tiers-lieux, puis d'en sélectionner une dizaine qui seront documentées avec l'aide d'un expert issu de l'écosystème, de déterminer les freins à lever pour les déployer plus largement et d'évaluer leur transférabilité vers le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire.

Partie Projet

- Une grille d'analyse commune est élaborée avec le COPIL pour identifier et évaluer les pratiques innovantes pertinentes, leurs freins et leur potentiel d'essaimage.
- Les pratiques en lien avec le travail sont recensées à l'aide de cette grille.
- Les pratiques identifiées sont analysées et formalisées dans un guide thématique pour favoriser leur diffusion et leur réappropriation.
- Les résultats sont présentés lors d'un webinaire, puis un programme d'action est défini pour transférer ces pratiques vers les entreprises de l'ESS.

Budget

Total : 40 000€

Montant coordination ANTL : 10K

Montant versé aux TL : 20K

Livrables

·Un livret qui recense les pratiques innovantes, décrit leur mise en pratique, leur état d'avancement réglementaire, les besoins associés à ces pratiques recensées accompagnés de propositions transformatives.
·Un programme d'action établi pour le transfert de ces pratiques au secteur de l'ESS

Perspectives

Le recensement et la cartographie des pratiques innovantes des tiers-lieux visent à valoriser et diffuser des modèles coopératifs de travail, renforcer les liens entre ESS et territoires, inspirer de nouvelles politiques publiques et favoriser l'emploi durable, solidaire et ancré localement.